

La revue *Résolang* entend promouvoir, en littérature, linguistique et didactique françaises et francophones, une recherche fondée sur le dialogue entre les disciplines et le réseau des chercheurs et équipes de recherche qui s’y consacrent, au sein des universités algériennes et avec leurs partenaires internationaux.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s’ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu’à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d’origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers.

Résolang ne publie que des articles inédits. Les contributions présentées dans chaque numéro sont soumises à l’aval du conseil scientifique et d’un comité de lecture international anonyme.

Comité d’édition

Présidente : Rahmouna Mehadji Zarior, *Université d’Oran*

Fewzia Sari Mostefa-Kara, *Université d’Oran*

Anne-Marie Mortier, *Université Lyon 2*

Conseil scientifique

Président : Bruno Gelas, *Université Lyon 2*

Boumediène Benmoussat, *Université de Tlemcen*

Jacqueline Billiez, *Université Grenoble 3*

Jean-Paul Meyer, *Université de Strasbourg*

Hadj Miliani, *Université de Mostaganem*

Fewzia Sari Kara Mostefa, *Université d’Oran*

Djamel Zenati, *Université d’Alger*

Secrétariat de rédaction

resolang@gmail.com

Université d’Oran – Faculté des lettres, des langues et des arts

B.P. 1524, El M’naouer, Oran 31000

Directeur de la publication

Monsieur le Recteur de l’Université d’Oran

Les conditions de soumission des articles, les recommandations aux auteurs, la charte typographique *Résolang* et les mentions légales sont consultables sur les sites :

site institutionnel : <http://www.univ-oran.dz/revues/ruo/resolang/presentation.html>

site d’information : sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php



<i>Avant-propos</i> <i>par Bruno Gelas</i>	3
MOHAMMED SALEH AL-GHAMDI Le discours occidental dans le discours des intellectuels saoudiens : le cas d'Abdullah Al-Ghazami	5
RAJAA AL-TAMIMI SUBHI Le dialogue interculturel à travers le contexte architectural : Michel Butor	17
SAMIA BEDDEK Les co(n)textes des slogans publicitaires. Cas d'étude : le journal <i>El Watan</i>	27
NEDJMA BENACHOUR Voyage et bénéfice littéraire : l'exemple de Théophile Gautier	37
RACHIDA BENGHABRIT Le discours du témoignage dans <i>La Femme sans sépulture</i>	49
NOUR-EDDINE FATH Contexte, gestualité et processus cognitifs en classe FLE	57
VASSILIKI KELLA Les conditions du cadre d'échange : le cas du meeting électoral en Grèce	67
KONAN ROGER LANGUI Senghor. Contrastes et constances d'un engagement littéraire au sein de la négritude	77
BELKACEM MEBARKI Ce que le jour doit à la nuit. Père et repères	87
RAHMOUNA MEHADJI La moralité sexuelle au service d'un ordre masculin dans les contes populaires algériens	97

HADJ MILIANI

Des langues et des pratiques de lecture en Algérie.
Éléments pour une analyse

107

NADIA OUHIBI-GHASSOUL

Approche du personnage romanesque par le biais de l'onomastique :
Timimoun de Rachid Boudjedra

119

BLANDINE VALFORT

Errances de l'herméneute
face à la littérature francophone maghrébine

127

ABDERRAHMANE ZEKRI

Les paramètres contextuels et extratextuels
en classe de langue russe

137

DJAMEL ZENATI

Sens et forme en contexte :
le verbe «frapper» entre polysémie et polytaxie

145

YAMINA ZINAÏ

Mode d'existence et de production de la revue
Algérie Littérature / Action

157



Sens et forme en contexte:

Le verbe « frapper » entre polysémie et polytaxie

Du point de vue linguistique, il est non seulement illicite de séparer ce qui est un, mais on ne doit pas non plus unifier artificiellement ce qui est distinct. (Roman Jakobson, « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre », Travaux du Cercle Linguistique de Prague 6, 1936)

Prolégomènes

Dans cet article, nous présenterons une définition syntaxique¹ d'un prédicat verbal à emplois multiples, le verbe « frapper », à travers l'étude de quelques-unes de ses propriétés distributionnelles abordées dans l'optique d'un traitement automatique du lexique. La démarche adoptée s'inscrit dans le cadre méthodologique défini par Z. Harris et développé par Maurice Gross au sein du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL). Nous formulerons « l'hypothèse qu'il y a une adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue² ». Et nous montrerons, même s'il ne s'agit que d'une tendance, qu'il est fait, dans le domaine verbal, un large consensus autour de cette étroite corrélation entre la polysémie³ et la polytaxie⁴.

Dans le sillage de la théorie des patterns⁵ et des grammaires de construction (par ex. Croft & Cruse 2004, Langacker 1987, Lakoff 1987) qui considèrent que les structures formelles et les structures sémantiques sont étroitement liées et que certaines structures syntaxiques sont dévolues à certains types d'emplois particuliers, nous soutiendrons, contrairement à F. Rastier⁶, que des valences syntaxiques déterminent des valeurs sémantiques.

1. Seules les propriétés distributionnelles seront retenues, dans le présent article où nous passerons en revue le schème syntaxique « défini d'une part par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés et leurs relations, et, d'autre part, par les mots du lexique qui entrent dans les types de constituants définis [...] ». L'analyse des propriétés transformationnelles sera présentée dans la revue de l'École Normale Supérieure d'Alger, *El Bahih*.
2. Dubois et Dubois-Charlier (1997). Dans ce dictionnaire syntaxique sont regroupés 25 610 verbes en 14 classes génériques élaborées à partir d'une analyse distributionnelle et transformationnelle. Au sujet de la méthode adoptée pour son élaboration, voir l'excellente présentation établie par François (2008a).
3. Pour délimiter les orientations dominantes de l'analyse de la polysémie verbale en français, cf. J. François, *op. cit.*, où il distingue « cinq approches principales de la polysémie verbale ». Il corrige cette assertion dans « une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale » pour ne distinguer que « quatre approches principales de la polysémie verbale ».
4. La polytaxie est le corrélat syntaxique de la polysémie.
5. La théorie des Patterns grammaticaux, qui articule grammaire, lexicographie et analyse de discours, s'oblige à ne prendre en considération que les données issues du corpus, qu'elle envisage comme un matériau empirique.
6. F. Rastier (1991, p. 139) affirme que « des composants sémantiques déterminent des valences syntaxiques ».

C'est à travers ce prisme que nous examinerons les cadres formels dans lesquels sont occurrents les verbes dont le comportement syntaxique est similaire à celui de «frapper», parangon des verbes actualisant, en fonction des différentes restrictions qu'ils portent sur leurs arguments sujets et objets, aussi bien un processus concret qu'un processus métaphorique.

1. Les verbes psychologiques

1.1. Une construction en symétrie inversée¹

Les grammaires citées plus haut distinguent une classe de verbes que certains nomment «verbes psychologiques». Ils sont habituellement regroupés en deux sous-classes dont les verbes types diffèrent d'une école à une autre. Aux verbes modèles «mépriser» et «dégôûter», adoptés par N. Ruwet dans *Théories syntaxiques et syntaxe du français* et les références qui y figurent, font écho les verbes «détester» et «irriter»², que Van de Velde dans «Les verbes dits psychologiques» et les références qui s'y trouvent instituent au rang de verbes types de ces deux classes syntaxiques.

Ces verbes sont tous occurrents dans le cadre syntaxique $N_0V N_1$ mais leurs arguments³ sujets et objets sont soumis à des contraintes de sélection différentes⁴.

1. (Brutus + Cette foule + Que Brutus parte + Partir + Ce bruit) irrite (César + l'auditoire + ce *rocher)
2. (Brutus + L'administration + *Partir + *Que Brutus parte) déteste (partir + l'argent + ce film)

On le voit, les deux classes de verbes semblent poser des restrictions de sélection, exactement inverses, sur leurs arguments sujets et objets. Le verbe irriter exige en position d'objet un argument humain «César» ou collectif «l'auditoire», mais il ne pose aucune contrainte de sélection sur son sujet. En revanche, le verbe détester ne pose aucune contrainte de sélection sur son argument objet, mais exige en position sujet un argument humain ou collectif.

Soit, schématiquement :

Verbes	N_0		N_1	
	hum	- hum	hum	-hum
Irriter	+	+	+	-
Détester	+	-	+	+

Cette représentation synoptique fait clairement apparaître que l'argument sujet du verbe irriter est non restreint alors que son objet est contraint. Symétriquement, l'argument sujet du verbe détester est contraint alors que son objet est non restreint.

1. Pour un examen méthodique de cette notion, cf. D. Zenati (1986).

2. L'analyse de ce verbe a servi de fondement à l'article de Y. Mathieu (1996-1997).

3. N_0 est le sujet de la phrase, V le verbe et N_1 le premier complément. La notation N_{Nr} signifie *Nom non restreint*. Cette terminologie, élaborée par le LADL, a été explicitée dans D. Zenati (1999).

4. Pour prendre la mesure de l'importance de la caractérisation sémantique des arguments, nous renvoyons à B. Sánchez Cárdenas (2010), à G. Gross (1994) et D. Zenati (1986).

Notons aussi que le seul cadre syntaxique commun aux deux verbes est celui où le sujet et l'objet sont spécifiés par un argument relevant de la classe syntaxique des noms humains.

3. Brutus (irrite + déteste) César

Pour M. Gross (1975), Y Mathieu (1996), D. Zenati (1985 et 1999) seul le verbe irriter peut être considéré comme psychologique puisqu'il décrit un processus déclenché volontairement ou non par le sujet N_0 et éprouvé par le nom nécessairement humain occurrent en position d'objet N_1 . C'est à cette condition que doit satisfaire un verbe psychologique pour se distinguer de ce que la tradition grammaticale qualifie de verbes de sentiments¹.

1.2. La productivité: pour une troisième classe de verbes psychologiques

Une multitude de verbes, classés dans la table 4 de *Méthode en syntaxe*, qui satisfont à ce critère et qui sont catégorisés comme étant des verbes psychologiques, alternent, comme l'a déjà remarqué N. Ruwet (1972), entre un emploi dans lequel ils décrivent un processus physique et un autre où ils sont employés métaphoriquement pour exprimer un processus psychologique.

C'est ainsi que le verbe « briser », par exemple,

4. « Allons briser ces dieux de pierre et de métal. » [Corneille, *Polyeucte*].

5. « Elle me brise le cœur par l'état où elle est » [Sévigné, 126].

présente dans (4) un sujet agentif alors que dans (5), le sujet est le thème du processus psychologique. Autant dire qu'il s'agit là, dans le second emploi, d'une psychose, « d'un objet psychologique qui ne se trouve que dans l'espace mental » (Bouchard 1995, p. 8).

2. Frapper et sa classe de verbes

Ce passage de l'expression d'un processus physique à l'expression d'un processus psychologique, en fonction des restrictions de sélection que pose le verbe sur ses arguments, est analogue au changement que présentent les verbes dont *frapper* est le parangon.

6. a. Il lui arrivait de scander les membres de phrase, en **frappant** légèrement la table d'un coupe-papier [...] (J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XVI, p. 173).

b. Mais cette fois, ce sont des armes de goujats
Lassos plombés, couteaux catalans, navajas,
Qui **frappent** le héros [...] (V. Hugo, *La Légende des siècles*, XV, « Petit roi de Galice », IX).

c. [...] ne l'ai-je pas vu en songe vous **frappant** de sa masse d'armes et vous jetant dans la Vistule [...] ? (A. Jarry, *Ubu roi*, II, 1).

1. Notons aussi que cette dénomination a retrouvé une grande actualité à la faveur des analyses formelles. Voir à ce sujet, dans notre bibliographie, le nombre considérable – et ce n'est là qu'un échantillon – des titres impliquant cette notion. Un verbe psychologique est un verbe de sentiment, mais tous les verbes de sentiment ne sont pas des verbes psychologiques. Il s'en faut de beaucoup. Il nous faut donc, en bonne méthode, tenir sévèrement distinctes les deux notions en postulant l'existence d'un lien d'inclusion : les verbes de sentiments sont intégrant à l'égard des verbes psychologiques.

7. a. La mort a frappé cette maison; Dieu **frappe** le coupable. J'apprends le malheur qui vous **frappe**, mon cher ami (Flaubert, *Corresp.*, 1871, p. 270).
- b. Que faut-il pour cela? Rien. Supprimer les lois seulement, tuer dans les cœurs la croyance aux approximations humaines de justice, anéantir l'espoir que le droit aura son jour, **frapper l'innocence** et glorifier le crime (Clemenceau, *Vers réparation*, 1899, p. 75).
- c. Brutus frappe César par son intelligence

Ces différentes occurrences montrent clairement que frapper est un verbe polysémique et polytaxique, en ce sens qu'il peut figurer dans des cadres syntaxiques distincts soutenus par des mécanismes d'interprétations différents.

Sur le plan syntaxique, frapper dans (6) correspond à un verbe "actif" dont les environnements relèvent de la classe sémantique des noms "concrets" (pas forcément animés). Alors que dans (7) le verbe est "statif" et ses arguments appartiennent à plusieurs classes sémantiques: le sujet est non restreint, l'objet est "humain" et le syntagme prépositionnel introduit par la préposition par est nécessairement "abstrait".

D'un point de vue sémantique, le verbe *frapper*, dans les emplois illustrés par nos exemples, décrit un processus "éprouvé" par l'objet, identifié comme portant un rôle d'objet expérientiel¹, pour lequel l'argument sujet joue le rôle de déclencheur. La différence entre les deux emplois est que le processus en question est d'ordre "physique" dans (6), alors qu'il correspond dans (7) à un effet "mental", "psychologique". Nous pouvons, dans ce dernier cas parler d'un emploi "figuré"² ou "métaphorique" au sens large.

Nous appellerons, pour évoluer méthodiquement, le premier emploi *frapper*_p et le second *frapper*_f.

2.1. Sens "propre" et sens "figuré"

Les notations (p) et (f) renvoient aux notions que la tradition grammaticale présente par sens "propre" et sens "figuré", qu'il convient de définir en leur trouvant un prolongement dans les grammaires transformationnelles.

Un mot de langue est employé dans diverses situations discursives sémantiquement différentes. L'étude de ces différents champs sémantiques d'un même élément lexical a retenu l'attention de plusieurs grammairiens.

Selon Du Marsais, déjà, le sens "propre" d'un mot renvoie à "ce pourquoi il a été établi", c'est à dire sa "signification première". Le sens figuré, lui, correspond à "une forme empruntée". C'est-à-dire que le mot apparaît "sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle"³.

1. Un objet expérientiel est le lieu où se déroule l'expérience psychologique provoquée ou non par le substantif sujet. Il est pour ainsi dire le site du procès verbal. Cette terminologie est utilisée par D. Bouchard (1994).

2. Signalons que nous limitons, dans le cadre de cette étude, le sens figuré uniquement à l'emploi "psychologique". Une étude plus détaillée sur «frapper» et ses synonymes est en cours d'élaboration, et paraîtra dans la revue de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger.

3. Nous pouvons consulter à cet effet la réflexion menée sur le sens figuré dans *Des tropes et de la construction oratoire* de Dumarsais, p. 24-25 et 31-32. Comme nous pouvons, en marge, discuter l'essentialisation et la réification du sens qu'impliquent les notions développées par Dumarsais et consacrées par la tradition grammaticale.

Ce phénomène d'emplois multiples a suscité aussi un intérêt particulier chez plusieurs linguistes et a été à l'origine d'une importante polémique articulée autour de la notion d'homonymie. Dans *Aspects of the Theory of Syntax*, N. Chomsky signale l'existence en anglais de plusieurs éléments lexicaux qui ont la même forme phonologique et qui diffèrent entre eux par leurs « traits de sous catégorisation stricte ». P. Postal (1970, p. 38), dans sa longue étude sur le verbe anglais "remind" reconnaît explicitement qu'il y a plusieurs verbes en anglais dont la forme phonologique est /rimaind/, mais il ne considère que l'emploi "métaphorique", dans la dérivation duquel il fait intervenir "PSYCH-MVT" et "formation d'objet" d'une manière cruciale.

Ainsi, concernant nos exemples, frapper_(f) serait marqué [+ PSYCH-MVT], tandis que frapper_(p) serait marqué [- PSYCH-MVT]¹.

Le rapport "homonymique" que N. Ruwet tente de démontrer entre ces différents emplois est, pour P. Postal, le résultat d'une pure coïncidence. N. Chomsky et M. Ronat se sont, quant à eux, insurgés contre cette hypothèse et considèrent que l'homonymie est fondée en raison et dans l'usage.

À cette tendance à la multiplication des homonymes qui caractérise la grammaire distributionnelle et générative, postulant que les distributions différentes correspondent à des valeurs sémantiques différentes, répond une tendance au regroupement polysémique, fondée sur les vues propres à la psychomécanique du langage prônée par R. Martin (1966 et 1972) et J. Picoche (1979 et 1994).

Dès lors où, comme le souligne M. Gross dans *Méthodes en syntaxe*, le verbe « frapper » conserve, dans les différents cadres syntaxiques où il est occurrent, une partie de son sens, nous pouvons le considérer comme polysémique. Il existe, en langue, un signifié archétypique² capable de générer, en discours, les différents effets de sens qu'il peut actualiser. Nous pouvons postuler l'existence d'un signifié archétype du verbe frapper conçu comme un processus atteignant quelqu'un ou quelque chose en le soumettant à l'épreuve de quelque chose. L'essentiel, sur le plan syntaxique, est de déterminer les différentes contraintes auxquelles sont soumis les arguments de ce verbe en analysant les règles de catégorisation et de sous catégorisation stricte auxquelles sont soumis ses constituants immédiats.

2.2. Frapper et ses arguments sujet et objet

En français, et plus précisément au niveau des verbes psychologiques que nous traitons, le phénomène observé plus haut est très productif et général, comme l'atteste la très nombreuse et actuelle littérature linguistique.

Nous allons tenter, dans ce qui suit, de présenter une description formelle de ces différents emplois, et nous ne tiendrons compte dans notre analyse que du seul emploi "métaphorique" c'est à dire "psychologique", puisque c'est cet emploi qui nous intéresse dans le cadre de ce travail.

1. Pour une explication détaillée de cette procédure transformationnelle, cf. D. Bouchard (1994 et les références qui y figurent), D. Zenati (1985).

2. Ce signifié archétypique est ce que la linguistique guillaumienne nomme le signifié de puissance, que J. Picoche (1978, p. 74) définit comme « tout concept ou toute construction conceptuelle permettant un classement logique, révélant une cohérence des diverses acceptations que prend un mot, en discours... ».

Considérons les séquences suivantes :

8. Cette idée frappe (Brutus + mes étudiants + l'auditoire + l'administration)
9. Que César parte frappe Brutus
10. Partir frappe César.
11. Brutus frappe César

Étant occurrent dans le cadre syntaxique spécifique aux verbes transitifs : $N_0 V N_1$ où N_0 est non restreint – dans la mesure où il peut être un nom abstrait (8), une complétive-phrase (9) ou encore un verbe à l'infinitif (10) – et N_1 contraint à être soit un argument strictement humain « César » (11), soit un humain collectif « l'administration », « l'auditoire. » (8), le verbe « frapper » ne pose aucun problème d'ambiguïté¹. Il décrit un processus psychologique où N_1 peut être identifié comme portant un rôle d'objet expérientiel, en ce sens qu'il éprouve un sentiment d'étonnement pour lequel l'argument sujet joue le rôle d'actualisateur (D. Le Pesant, M. Mathieu-Colin, 1998) ou d'opérateur (Zenati, 1985) ou encore de déclencheur. Autrement dit, le sentiment éprouvé par N_1 est involué dans la sémantèse du verbe. En conséquence l'occurrence d'un argument inanimé concret en position N_1 infléchit sa valeur sémantique pour informer un processus physique à travers lequel le sujet « porte un ou plusieurs coups » sur l'être linguistique occurrent en position d'objet.

12. (La flèche + Brutus) frappe (César + la cible + *l'intelligence)

Dans cet emploi où ne se pose aucune ambiguïté sur la nature du processus signifié, seule l'occurrence d'un nom abstrait en position d'objet est grammaticalement non recevable.

Nous pouvons résumer ces différentes contraintes par ce tableau :

Verbes	N_0			N_1		
	animé	inanimé		hum	inanimé	
		concr	abstr		concr	abstr
Frapper p	+	+	-	+	+	+
Frapper f	+	-	+	+	-	-

L'analyse distributionnelle des différentes contraintes de sélection portées sur les arguments sujet et objet, a permis de distinguer entre les deux emplois sémantiques du prédicat verbal « frapper ». Et il est aisé de constater à partir de cette analyse que *frapper_p* et *frapper_f* ont des restrictions sur les argument en position sujet et en position objet exactement inverses.

Cependant, une observation plus approfondie des différents arguments montre aussi que le parallélisme structural, établi par l'analyse des différentes propriétés distributionnelles, est falsifié par la possibilité qu'ont l'une et l'autre des deux valeurs sémantiques du verbe « frapper » d'être occurrentes dans un cadre syntaxique où les deux arguments sujet et objet sont spécifiés par un nom humain. Comment opérer alors une discrimination entre ces deux valences dans ce cadre syntaxique ? Existe-t-il un critère formel opératoire pour discerner la première de la seconde valence ? C'est autour de

1. Il existe une importante littérature en linguistique générative autour de ce concept. Voir D. Zenati (1985) et (1986).

ces interrogations que s'articulera ce qui suit en analysant un contexte plus large impliquant un syntagme prépositionnel.

2.3. Frapper et le syntagme prépositionnel: prép. N₂

2. 3. 1. Le contexte N₀ V N₁ prép N₂ et la désambiguïsation

Une observation même intuitive et superficielle peut montrer que la séquence

13. Brutus frappe César

est ambiguë. Elle est non seulement reproductible dans les deux emplois du verbe mais aussi acceptable dans les deux interprétations. Elle peut être glisée de deux manières différentes.

La première,

14. Brutus frappe César de (son couteau + sa main)

correspond à une interprétation agentive (Gross 1975). C'est-à-dire que l'argument sujet «Brutus» est interprété comme étant agent du procès verbal. Cette interprétation agentive est en corrélation avec le processus physique.

La seconde,

15. Brutus frappe César par son ambition

reçoit, quand à elle, une lecture non agentive. L'argument sujet ne contrôle en rien l'état de l'objet: il est le thème du procès signifié par le verbe, sans plus. Cette relation sémantique entre le verbe et son sujet actualise le processus métaphorique ou psychologique du verbe. Le sujet a ici subi une opération de dislocation. Il est clivé, son identification requiert sa restructuration:

16. L'ambition de César frappe Paul

Dans les phrases (14 et (15), le sujet ne correspond pas à la même fonction. Perçu comme agent (14), il est en corrélation avec le processus physique. Mais si la relation qu'il entretient avec son verbe est non agentive (15), il est impliqué dans une relation métaphorique.

2. 3. 2. Le syntagme prépositionnel et les contraintes de sélection

Les différentes paraphrases utilisées pour élucider la question de l'ambiguïté présentent des particularités syntaxiques discriminatoires à l'égard des deux processus signifiés. Elles permettent de distinguer les deux valeurs sémantiques en posant des contraintes de sélection sur le syntagme prépositionnel et la préposition¹ utilisée pour l'introduire.

Ainsi les exemples suivants:

17. Brutus a frappé César (avec +de + *par) (son poignard + sa main)

Dans cet exemple où le verbe «frapper» signifie bien un processus physique, le syntagme prépositionnel précédé par un déterminant adjectival det N₂, introduit par les prépositions «avec» ou «de» est contraint. Il appartient à la classe des noms concrets. Réciproquement, un nom relevant de la classe

1. Pour distinguer entre ces deux emplois, N. Ruwet, dans sa longue étude sur les verbes dont le comportement syntaxique est similaire à celui du verbe «frapper», ne considère que le critère de la préposition qu'il nomme «adverbiaux instrumentaux» ou «pseudo-instrumentaux».

des noms abstraits ne peut être introduit par la préposition « avec » ou « de ». La séquence *Brutus a frappé César (avec + de) son ambition est agrammaticale.

A l'inverse, dans son emploi métaphorique où il signifie un processus psychologique,

18. Brutus a frappé César (*de + *avec + par) son ambition

le complément prépositionnel est soumis à des contraintes de sélection exactement inverses de celles observées plus haut. Il appartient à la classe des noms « abstraits » et exclut les prépositions « de » et « avec », qui ont servi d'instruments ou d'outils dans l'emploi « concret », pour exiger le seul usage de la préposition « par » :

19. Brutus a frappé César (par + *de) son ambition

La séquence * Brutus a frappé César de son ambition est agrammaticale.

À l'image de ce que nous avons proposé plus haut, nous pouvons, représenter schématiquement ces différents cadres syntaxiques :

Verbes	De + avec		Par	
	Dét adj N abstr	Dét adj N concr	Dét adj N concr	Dét adj N abstr
Frapper _p	+	-	-	-
Frapper _f	-	-	-	+

3. En guise de conclusion

Au terme de cette analyse, nous pouvons affirmer que le verbe frapper pose des restrictions de sélection exactement inverses dans les deux cadres syntaxiques dans lesquels il est occurrent. Schématiquement, pour une visibilité maximale, nous pouvons reproduire l'ensemble des propriétés distributionnelles examinées dans la représentation synoptique suivante :

Verbes	N ₀		N ₁		N ₂				
	Hum	-Hum	Hum	-Hum	De		par		
		concr	abstr	concr	abstr	Dét adj + nom concr	Dét adj + nom abstr	Dét adj + nom concr	Det adj + nom abstr
Frapper _p	+	+	-	+	+	-	-	-	-
Frapper _f	+	-	+	+	-	-	-	-	+

Ainsi, l'examen des différentes constructions dans lesquelles sont occurrents les verbes à emplois multiples montre que l'analyse des distributions des différents substantifs peut contribuer à dégager les propriétés formelles inhérentes à chacun des emplois sémantiques d'un même élément lexical.

Les critères formels sont donc opératoires pour distinguer entre deux interprétations d'une même forme phonologique, et les cadres syntaxiques sont

discriminatoires à l'égard des valences sémantiques. La forme est ainsi résolument mise au service du sens. Ils se confondent pour ne faire plus qu'un et il serait alors « illicite de les séparer », selon l'heureuse formule de R. Jakobson, mise en exergue à l'ouverture de la réflexion proposée. Les licences poétiques, les écarts volontaires, les déviances stylistiques sont des résonances de la transgression des invariants mis au jour.

Nous pouvons ainsi imaginer la portée didactique d'un enseignement qui, pour ouvrir la pensée sur les contenus, prend en charge la forme de leurs expressions.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARD, Denis. 1995. « Les verbes psychologiques ». Dans *Langue française*. 1995, n° 105, *Grammaire des sentiments*. Pages 6-16. Également disponible sur Persée : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1995_num_105_1_5289>.

COLLETTA Jean-Marc et TCHERKASSOF Anna. 2005. *Les émotions : cognition, langage et développement*. Bruxelles : Mardaga.

DU MARSAIS Cesar Chesneau, BATTEUX Charles. 1793. *Des Tropes et De la Construction Oratoire*. Tulle : R.Chirac, imprimeur-Librairie. (Fac-similé disponible en ligne, url : <http://books.google.com/books?id=_mEOAAAQAQAJ&printsec=frontcover&hl=fr>).

DUBOIS Jean, DUBOIS-CHARLIER Françoise. 1997. *Les Verbes français*. Paris. (Coll. Larousse-Bordas).

FILLMORE, Charles. 1968. « The Case for Case ». Dans BACH Emmon & HARMS Robert (eds). *Universals in Linguistic Theory*. New-York : Holt, Rinehart and Winston. Pages 1-88.

FILLMORE Charles J. et al. 2003. « Background to FrameNet ». Dans *International Journal of Lexicography*. September 2003, vol. 16-3. Oxford University Press. Pages 235-250.

FRANÇOIS, Jacques. 2008a. « Polysémie et polytaxie verbales entre synchronie et diachronie ». Dans *Congrès mondial de linguistique française (CMLF-2008)*. [En ligne]. Paris : Institut de Linguistique Française / EDP Sciences. (Congrès des 9-12 juillet 2008, Paris). URL : <<http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08309.pdf>>.

FRANÇOIS, Jacques. 2008b. « Une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale ». Dans *Les Cahiers du CRISCO*. Janvier 2008, n° 24 [En ligne]. Université de Caen - CRISCO. (Volume entier). URL : <http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/cahier_24.pdf>.

GROSS, Gaston. 1978. « À propos de deux compléments en par ». Dans *Linguisticæ Investigationes. Revue internationale de linguistique française et de linguistique générale*. 1978, vol. II, n° 1. Amsterdam : John Benjamins. Pages 215-218.

GROSS, Gaston. 1994. « Classes d'objets et description des verbes ». Dans *Langages*. N° 115, *Sélection et sémantique. Classes d'objets, compléments appropriés, compléments analysables*. Sous la dir. de J. Giry-Schneider. Paris : Larousse, Septembre 1994. Pages 15-30. Dsponible aussi sur Persée : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1994_num_28_115_1684>.

GROSS, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris. (Coll. Hermann).

GROSS, Maurice. 1981. «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique». Dans *Langages*. N° 63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*. Dirigé par A. Guillet et C. Leclère. Paris: Larousse, Septembre 1981. Pages 7-52. Également disponible sur Persée: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1981_num_15_63_1875>.

GUILLET Alain, LECLÈRE Chistian. 1981. «Restructuration du groupe nominal». Dans *Langages*. N° 63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*. Sous la dir. d'A. Guillet et C. Leclère. Paris: Larousse, Septembre 1981. Pages 99-125. Également disponible sur Persée: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1981_num_15_63_1878>.

GUILLET Alain, LECLÈRE Christian. 1992. *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève-Paris: Droz.

HARRIS, Zellig S. 1971. *Structures mathématiques du langage*. Paris: Dunod.

HARRIS, Zellig S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris: Seuil.

HARRIS, Zellig S. 1988. *Language and Information*. New York: Columbia University Press.

JACKENDOFF, Ray S. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge: MIT Press.

LE PESANT Denis, MATHIEU-COLAS Michel. 1998. «Introduction aux classes d'objets». Dans *Langages*. N° 131, *Les classes d'objets*. Sous la dir. de D. Le Pesant et M. Mathieu-Colas. Paris: Larousse, Septembre 1998. Pages 6-33. Également disponible sur Persée: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1998_num_32_131_2164>.

LEEMAN, Danielle. 1996. «Le sens et l'information chez Harris». Dans *LINX*. 1996, numéro spécial, *Du dire au discours*. Nanterre: Université Paris 10. Pages 209-220.

LEEMAN, Danielle. 2006. «La préposition française : caractérisation syntaxique de la catégorie». Dans *Modèles Linguistiques*. 2006, tome XXVII-1, n° 53, *La préposition en français - Philologie et linguistique diachronique (domaine anglais)*. Sous la dir de D. Leeman et C. Vaguer. Pages 7-18.

MARTIN, Robert. 1983. *Pour une logique du sens*. Paris: PUF.

MATHIEU, Yvette Yannick. 1994. *Interprétation par prédicats sémantiques de structures d'arguments. Feeling : une application aux verbes psychologiques*. Thèse de Doctorat en Informatique: Université Paris 7.

MATHIEU, Yvette Yannick. 1995a. «Verbes psychologiques et interprétation sémantique». Dans *Langue française*. 1995, n° 105, *Grammaire des sentiments*. Pages 98-106. Également disponible sur Persée: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1995_num_105_1_5296>.

MATHIEU, Yvette Yannick. 1995b. «Interprétation automatique des verbes de sentiment du français». Dans *Lexiques - Grammaires comparés et traitements automatiques. Actes du 2e colloque international LGC*. Montréal: UQAM.

MATHIEU, Yvette Yannick. 1996-1997. «Un classement sémantique des verbes psychologiques». Dans *Cahiers du C.I.E.L. 1996-1997. Problèmes de classement des unités lexicales*. Coordonné par Colette Cortes. Université Paris 7 - Diderot. Pages 115-134.

PICOCHÉ, Jacqueline. 1979. *Précis de lexicologie française*. Paris: Nathan.

PICOCHÉ, Jacqueline. 1986. *Les Structures sémantiques du lexique français*. Paris: Nathan-Université.

PICOCHÉ, Jacqueline. 1994. «A 'continuous definition' of polysemous items: its basis, resources and limits». Dans Fuchs Catherine, Victorri Bernard (dir.).

Continuity in linguistic semantics. Amsterdam : John Benjamins. (Coll. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 19). Pages 77-92.

POSTAL, Paul M. 1970. «On the surface verbe remind». Dans *Linguistic Inquiry*. January 1970, vol. 1, n° 1. Cambridge : MIT Press. Pages 37-120.

RASTIER, François. 1991. *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.

ROORYCK, J. Johan. 1987. Les verbes de contrôle : une analyse de l'interprétation du sujet non exprimé des constructions infinitives en français. Thèse de doctorat : K. U. Leuven.

ROORYCK, J. Johan. 1988. «Les verbes de contrôle métaphoriques». Dans *Revue Romane*. Vol. 23, n° 1. Amsterdam : John Benjamins. Pages 3-8.

RUWET, Nicolas. 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil.

RUWET, Nicolas. 1983. «Montée et contrôle : une question à revoir». Dans HERSLUND Michael et al. (dir.). *Revue Romane*. Numéro spécial 24, *Analyses grammaticales du français*. Kobenhavn : Akademisk Forlag. Études publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner. Pages 17-37.

RUWET, Nicolas. 1995. «Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs?». Dans *Langue française*. 1995, n° 105, *Grammaire des sentiments*. Pages 28-39. Également disponible sur Persée: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1995_num_105_1_5291>.

SÁNCHEZ CÁRDENAS, Beatriz. 2010. «Les restrictions sémantiques des arguments verbaux : une question de fréquence d'usage». Dans *Synergies France*. Mai 2010, n° 6, *Verbe, grammaire et enseignement : la prescription et l'usage*. Pages 41-50.

VAN DE VELDE, Danièle. 1995. «Les verbes dits "psychologiques" revus à la lumière des noms correspondants». Dans *Revue de linguistique romane*. Vol. 59, n° 233. Pages 67-97.

ZENATI, Djamel. 1985. *Les verbes psychologiques : propriétés distributionnelles et transformationnelles*. Montpellier : Université Paul Valéry.

ZENATI, Djamel. 1986. *Amuser et Désirer, deux constructions syntaxiques symétriquement opposées*. Montpellier : Université Paul Valéry.

ZENATI, Djamel. 1999. «Distribution syntaxique et contraintes de sélection». Dans *El Moubarriz. Revue Littéraire et Culturelle*. Juin 1999, n° 12. Alger : ENS.

RÉSUMÉ

Dans le domaine verbal, la polysémie, définie comme «une diversification de sens», est étroitement corrélée à la polytaxie, définie comme une «pluralité de cadres prédicatifs ou de structures argumentales». L'examen des différents arguments en contextes immédiats aboutit à la définition d'une adéquation entre la valence syntaxique et la valeur sémantique. Pour étayer cette thèse, nous avons examiné le comportement syntaxique des verbes dont le parangon est le verbe frapper. Ce dernier, en fonction des différentes contraintes de sélection de catégorisation et de sous catégorisation stricte, signifie un processus physique ou un processus psychologique. Cet article, en prenant appui sur l'analyse des différents arguments sujet, objet et syntagme prépositionnel, examine les conditions nécessaires à l'actualisation de l'un ou de l'autre de ces deux processus.

Résolang

Revue publiée par les Revues de l'Université d'Oran

Numéros parus

N° 1 – 1er semestre 2008

N° 2 – 2e semestre 2008

N° 3 – 1er semestre 2009

N° 4 – 2e semestre 2009

N° 5 – 1er semestre 2011

À paraître

N° 6/7 – 2e semestre 2011

N° 8 – 1er semestre 2012

Sommaires et appels à contributions disponibles sur :

<http://sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php>

Achévé d'imprimé en juin 1011
sur les presses de l'imprimerie Manguin
18, place du 1er novembre, 09000 Blida

ISSN 1112-8550

IMPRIMÉ EN ALGÉRIE (*printed in Algeria*)

LES CONTEXTES

Mohammed Saleh AL-GHAMDI

Le discours occidental dans le discours des intellectuels Saoudiens :
le cas d'Abdullah Al-Ghazami

Rajjaa AL-TAMIMI SUBHI

Le dialogue interculturel à travers le contexte architectural :
Michel Butor

Samia BEDDEK

Les co(n)textes des slogans publicitaires
Cas d'étude : le journal *El Watan*

Nedjma BENACHOUR

Voyage et bénéfice littéraire :
L'exemple de Théophile Gautier. Constantine visitée au XIX^e siècle

Rachida BENGHABRIT

Le discours du témoignage dans *La Femme sans sépulture*

Nour-Eddine FATH

Contexte, gestualité et processus cognitifs en classe FLE

Vassiliki KELLA

Les conditions du cadre d'échange :
le cas du meeting électoral en Grèce

Konan Roger LANGUI

Senghor, contrastes et constances d'un engagement littéraire
au sein de la négritude

Belkacem MEBARKI

Ce que le jour doit à la nuit. Père et repères

Rahmouna MEHADJI

La moralité sexuelle au service d'un ordre masculin
dans les contes populaires algériens

Hadj MILIANI

Des langues et des pratiques de lecture en Algérie :
éléments pour une analyse

Nadia OUHIBI-GHASSOUL

Approche du personnage romanesque par le biais de l'onomatistique :
Timimoun de Rachid Boudjedra

Blandine VALFORT

Errances de l'herméneute face à la littérature francophone maghrébine

Abderrahmane ZEKRI

Les paramètres contextuels et extratextuels en classe de langue russe

Djamel ZENATI

Sens et forme en contexte :
le verbe « frapper » entre polysémie et polytaxie

Yamina ZINAÏ

Mode d'existence et de production de la revue *Algérie Littérature/Action*

ISSN 1112-8550